

de faire faire silence, disait, à tout moment, d'une voix fort haute : " Taisez-vous donc ! taisez-vous donc !" Lui seul troublait l'audience. Le président lui dit, à la fin : " Huissier, faites taire Maillard."

La réputation que M. DE BIEVRE s'était acquise dans les cambourgs, était telle, qu'un jour, dinant avec une personne de sa connaissance, et lui disant : " Faites-moi le plaisir de me donner des épinards," cette personne, après avoir cherché longtemps le double sens de cette demande, finit par dire : " Ma foi, pour celui-là, je ne le comprends pas."

MAYNARD, poète français, après avoir quitté la cour, fit mettre sur la porte de son cabinet, cette inscription :

Las d'espérer et de me plaindre,  
Des muses, des grands et du sort,  
C'est ici que j'attends la mort,  
Sans la désirer ni la craindre.

Une dame fort laide voulant se faire peindre, un poète a fait parler ainsi le peintre chargé du portrait :

Empruntant l'art de la peinture,  
Sans raison, sans savoir pourquoi,  
Tu veux, chez la race future,  
Revivre longtemps après toi :  
Si je peignais d'après nature,  
Tu rougirais de ton portrait ;  
Si j'embellissais ta figure,  
Qui diable te reconnaîtrait ?

AUTREAU, peintre et poète français, reçut les vers suivants, tandis qu'il travaillait au portrait d'une jolie personne :

Tu peins Thémire, Autreau, mais Thémire est si belle,  
Qu'on ne croira jamais que tu n'as qu'imité :  
Plus son portrait sera fidelle,  
Et plus on le croira flatté.

On attribue au comte de TRESSAN l'épigramme suivante, qui fut faite sur la tragédie de *Zulime* :

Du temps qui détruit tout, Voltaire est la victime :  
Souvenez-vous de lui, mais oubliez *Zulime*.

Un libraire étranger ayant remis au grand Frédéric un manuscrit qui était une satire contre lui, il en fit appeler un de Postdam, et lui donna ce manuscrit, en lui disant : " Imprime cela, il y a un bon coup à faire."